

Divergence — construction du taux d'actualisation, 34 dossiers

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Les deux passages, ce qui les sépare, et la pratique réellement constatée · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Le cabinet, ses clients, ses documents et ses chiffres ont été inventés ; ils illustrent une situation courante du conseil de gestion et ne décrivent aucun client réel. **Les deux passages sont présentés côte à côte et aucun n'est fusionné.** L'arbitrage de doctrine appartient au pôle méthodes.

Les deux textes, tous deux en vigueur

Document	Version	Page	Ce que le passage dit
MET-07 — Valorisation d'une participation minoritaire	v4 · 12/01/2026	p. 11	Le taux se construit sur un coût des fonds propres revu à chaque mission
MET-12 — Plans d'affaires et trajectoires	v2 · 03/09/2025	p. 6	Le taux se construit sur le taux de référence annuel du cabinet

Aucun des deux textes ne prime dans sa rédaction : ni renvoi, ni clause de priorité, ni date qui trancherait — les deux sont applicables aux missions ouvertes.

Ce que la pratique du cabinet a déjà tranché

Ce qui a été appliqué	Dossiers	Type de mission	Lecture
Taux de référence annuel	21	Diagnostic, organisation, plan d'affaires	Le taux annuel suffit : l'écart ne change pas la conclusion
Coût des fonds propres revu à la mission	13	Cession, toutes les 13	L'écart de taux change le prix : la revue est justifiée

La pratique a donc déjà décidé, et le texte ne l'a pas suivie. La proposition tient en une phrase à ajouter à MET-12 : un renvoi explicite à MET-07 pour les missions de cession.

Rédaction proposée, prête au visa : « Pour les missions de cession, la construction du taux suit MET-07 § 5.1. » **Elle n'est pas en vigueur : elle attend le visa du pôle méthodes**, et c'est ce visa qui la rend opposable.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.